

Bureau de la Présidence

PAR COURRIEL

Le 31 mars 2020

Madame Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux
Monsieur le ministre Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 15^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
ministre@msss.gouv.qc.ca
ministre.delegue@msss.gouv.qc.ca

Madame la ministre,
Monsieur le ministre,

Aujourd'hui, demain, la semaine prochaine, des jeunes, dont la situation est prise en charge par une Direction de la protection de la jeunesse, atteindront l'âge de la majorité. À la fin des ordonnances qui les ont vus confiés en milieux substituts, plusieurs de ces jeunes se retrouveront seuls et sans aucune famille naturelle pour les accueillir. À toute fin pratique dans la rue...

Ces jeunes adultes se retrouveront dans des situations précaires de recherche de logements, d'emplois, de refuges, de services sociaux ou médicaux au moment où le Québec vit une crise sociale et économique.

Afin de permettre à ces jeunes d'éviter l'itinérance, l'isolement, la faim, les risques d'exploitation sexuelle et les violences de la rue, la Commission vous demande d'adopter des mesures immédiates afin de permettre à tous ces jeunes adultes de demeurer dans leurs milieux substituts s'ils le souhaitent et ce, jusqu'à la fin de la crise socio-sanitaire que nous traversons.

Pour ceux qui souhaiteraient quitter ces milieux, de leur offrir un accompagnement immédiat afin qu'ils puissent se loger sans mettre à risque leur sécurité et leur intégrité. Pour ces enfants invisibles dans cette crise, nous vous demandons d'agir sans attendre.

Recevez, Madame la ministre, Monsieur le ministre délégué, l'expression de nos salutations distinguées.



Philippe-André Tessier, président

PAT/JM/cstg



Suzanne Arpin, vice-présidente